LIVRET D'ACCUEIL

Le présent livret d'accueil a valeur de règlement intérieur ; il est remis à chacun des adhérents lors de l'inscription et lors du renouvellement de l'adhésion au Photo Club de Vienne.

Présentation

Créé en 1900, le Photo Club Viennois (PCV) est affilié à la Fédération Photographique de France et compte actuellement une quarantaine de membres.

Son siège est situé 61 rue de Bourgogne à Vienne.

Le PCV a pour but est de promouvoir la photographie sous toutes ses formes. Quelle que soit la technique, numérique ou argentique, l'objectif est toujours le même : créer une image qui suscite l'émotion.

Le club est une association où chaque adhérent s'enrichit et enrichit la communauté par ses initiatives. Le club n'est pas une école de photo.

Le PCV est signataire de la Charte de la Vie Associative de la Ville de Vienne (d'accueil affichée dans les locaux du PCV).

Organisation.

Un Conseil d'administration, composé de 11 membres, définit et décide des grandes orientations ; il coordonne les activités du Club. Le bureau vient en appui du Président.

Des référents gèrent les aspects logistiques et opérationnels (achat de matériel, impression photo, logistique, communication, Facebook, site internet, travaux, …). La liste est jointe en annexe.

Droits et obligations des adhérents.

Les membres adhérents du PCV contribuent activement à la dynamique de la vie du club. A ce titre, chaque adhérent s'engage individuellement à :

- Participer aux expositions collectives et thèmes de l'année.
- Assurer au moins 2 permanences par an lors des expositions du samedi.
- Participer à la vie du club : accrochages, forum, organisations de sortie.

Activités du club

✓ Réunions hebdomadaires.

Nous nous retrouvons toutes les semaines le mardi soir de 20h30 à 22h30 environ (hors jours fériés, et vacances scolaires d'été) du premier mardi de septembre à fin juin (le dernier mardi avant démarrage de Jazz à Vienne). Un compte-rendu est diffusé à l'issue de chaque réunion hebdomadaire.

Les thèmes abordés lors des réunions sont très variés : critiques des photos projetées, présentations d'auteurs, discussion sur différentes techniques de photographie, sorties photographiques envisagées, organisation du forum

annuel de Vienne à la salle des fêtes, formations internes diverses… sans oublier les sélections de photos pour nos expositions.

- ✓ Expositions. Des expositions sont organisées tout au long de l'année dans les locaux du Photo Club. Les locaux sont ouverts au public chaque samedi de 14 h à 18 h. Les permanences pour les expositions sont assurées par des adhérents volontaires.
    - **Des expositions collectives** sur des thèmes prédéfinis, sont organisées chaque année dans les locaux du club. Elles ont pour objectif de progresser vers une visée artistique de qualité. Les thèmes retenus sont communiqués à l'issue de l'AG annuelle.
    - **Expositions personnelles :** Chaque année des créneaux sont proposés aux adhérents pour des expositions personnelles sur le thème de leur choix.
- ✓ Ateliers et sorties thématiques ou techniques. A l'initiative d'un ou plusieurs adhérents des ateliers et des sorties sont organisées pour travailler en petits groupes sur des techniques, thèmes particuliers et applications de retouche photo.
- ✓ Laboratoire argentique. Le PCV est équipé d'un labo argentique qui permet de s'initier ou se perfectionner au développement de négatifs et photos en NB. Pour profiter de ce service, s'adresser au responsable.
- ✓ Achats groupés**.** Possibilité d'achats groupés de papier photo, passe-partout, cadres …
- ✓ Matériel disponible au Photo Club. Le PCV dispose d'un scanner, d'un massicot, d'une machine à contrecoller sur Dibond, d'une sonde de calibration d'écran et d'un outil de coupe pour passe-partout biseautés. Les conditions d'utilisation sont précisées au PCV.
- ✓ Impression au Photo Club. Les tirages des photos sont réalisés par un référent habilité en **présence obligatoire** de l'adhérent. Chaque adhérent fournit son papier photo et participe aux frais d'impression en achetant d'une carte d'une valeur de 40 €. Les tarifs d'impression et modalités d'acquisition de la carte sont précisés au tableau d'affichage dans les locaux du Club.

  L'imprimante du PCV est réservée exclusivement à l'impression des photos des expositions thématiques

Assemblée générale.

L'assemblée générale se tient lors de la réunion de clôture de la saison fin juin ; elle est suivie du repas de fin d'année. Lors de l'assemblée générale, les adhérents du Photo Club élisent le conseil d'administration, Celui-ci élit le bureau parmi ses membres.

Méthodologie pour les expositions. La sélection des meilleures photos est réalisée par l'analyse de l'ensemble des adhérents sur 2 soirées les mardis qui précèdent l'exposition.

Chaque adhérent peut proposer un maximum de 7 photos sur une clé USB. Les photos proposées doivent être en format jpeg en résolution 300 dpi et au format (ratio) A4. Les photos doivent être nommées avec les initiales du photographe en premier, taille A4 ou A3, nom de la photo ou numéro (ex : DD-A3-Soft couleur_1).

L'accrochage et le décrochage des photos sont réalisés par les adhérents le mardi soir qui précède la date de l'exposition dans les locaux du Club sous la direction du commissaire d'exposition, membre volontaire du PCV, qui organise l'exposition. Lors du décrochage et du démontage des photos, une attention particulière sera apportée afin de préserver l'intégrité des œuvres exposées.

Partenariats.

L'association a conclu plusieurs partenariats avec des acteurs, entreprises et structures locales : Ville de Vienne, CNR, Office de Tourisme de Vienne Condrieu Agglomération, Club Léo Lagrange, EPIC Jazz à Vienne, … Dans le cadre des conventions de partenariat et des thèmes définis avec les partenaires, le Photo Club propose des sorties pour couvrir les évènements ou les thèmes. Les adhérents contribuent ainsi à la production de photos qui pourront alimenter des expositions au PCV et sur des sites extérieurs.

Communication, site internet et réseaux sociaux.

La communication en direction des adhérents est assurée par WhatsApp et par mail.
Le PCV communique en direction du public via sa page Facebook https://www.facebook.com/photoclubvienne/ et son site internet www.photoclubvienne.com alimenté par les membres du Club qui bénéficient ainsi d'un espace pour leurs publications.
Un stand au forum des associations du Pays Viennois et des parutions régulières dans la presse écrite locale et sur les médias numériques permettent de faire connaître les activités du PCV.

Informations pratiques :

Inscription :
Les adhérents sont invités à s'inscrire et à s'acquitter de leur cotisation annuelle via le site internet du Photo Club :

- En utilisant le lien vers la plateforme HelloAsso.
- En téléchargeant et complétant le bulletin d'adhésion et réglant la cotisation par virement bancaire.

Dans tous les cas, l'inscription est conditionnée par l'acceptation du Livret d'accueil qui a valeur de règlement intérieur et engage l'adhérent.

Possibilités d'adhérer à la Fédération Française de Photographie (participation aux concours nationaux et régionaux (UR11), avantages adhérents, revue France Photographie…) et à Studio Jiminy (formation en ligne).
Tous les paiements sont effectués par virement.
Le nettoyage des locaux est assuré par les adhérents, notamment lors des permanences du samedi.

Annexe :

- *Liste des membres du conseil d'administration et des référents.*

Membres du Conseil d'Administration

Président : Régis RIVIERE

Vice-président : Philippe SASSOLAS

Secrétaire : Yann LEMASSON

Secrétaire adjoint : Catherine ROUVEURE

Trésorier : Christian COULON

Contact avec les Média : Daniel GILBERT

Jeanine DECLIPPELEIR

Daniel DURAND

Bernard LEROUX

Michel RIBERT

Jean-Jacques VERMARE

Responsables et référents

Webmaster : Philippe SASSOLAS

Communication et relations presse : Daniel GILBERT

Facebook : Michel RIBERT

Administrateurs WhatsApp : Jean-Jacques VERMARE et Yann LEMASSON

Consommables imprimante : Bernard LEROUX

Référents impression : Jeanine DECLIPPELEIR, Daniel DURAND, Daniel GILBERT, Gérard PETIT, Michel RIBERT, Régis RIVIERE, Jean-Jacques VERMARE.

Laboratoire argentique : Mathilde LOSSERAND

Travaux : Philippe SASSOLAS

Veille expositions photo et relations avec les autres clubs : Catherine ROUVEURE

Référent Jazz à Vienne : Daniel DURAND